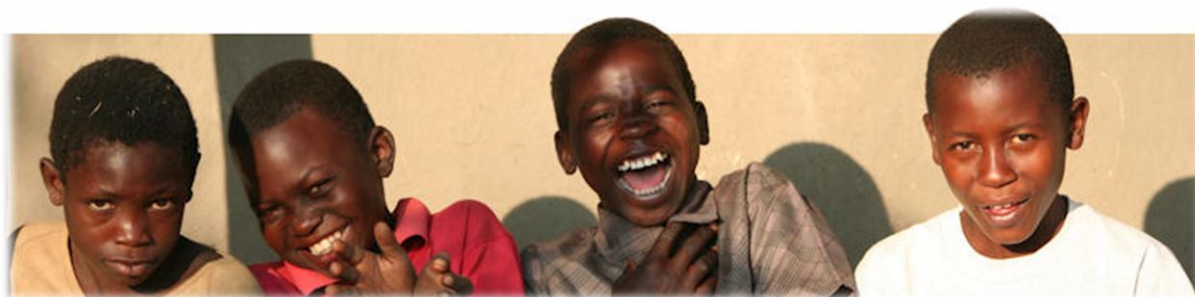


TERMES DE REFERENCE POUR L'ORGANISATION DU
CONCOURS NATIONAL « DEDRAS CLIMATE AWARDS »
EDITION 2024



Personnes à contacter :

BIO SIKA Arthur

Tél : 96 40 38 48

Email: biskarth@yahoo.fr

BAGUIRI Chamsou Dine

Tel : 97210444

Email: chamsdinebaguiri@gmail.com

1. Introduction et Contexte

Dans le contexte mondial actuel, marqué par les changements climatiques qui se manifestent par les inondations, les sécheresses, l'irrégularité des saisons etc., l'on pourrait s'interroger à savoir « quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? ». A cela s'ajoute l'effondrement de la biodiversité dû aux activités humaines (les changements climatiques liés aux émissions des GES1 et les ordures ou le cadre de vie malsain). Au Bénin, à la date du mercredi 07 septembre 2022, selon le bilan provisoire présenté par le Directeur général de l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC), au moins vingt (20) personnes ont trouvé la mort, et plus de 1000 sinistrés à cause des inondations. Le bilan fait aussi état de 26 écoles primaires, deux collèges d'enseignement général, un centre de santé, quatre ouvrages de franchissement touchés et des hectares de culture ravagés. Face aux catastrophes engendrées par ce phénomène et bien d'autres tels que la sécheresse, les chaleurs extrêmes, les vents forts, il est important d'agir au niveau local pour l'atteinte des objectifs fixés au plan international à travers l'Accord de Paris par qui défend de réduire les émissions mondiales de GES.

Le changement climatique est aujourd'hui une crise globale ayant des impacts profonds sur les communautés locales et internationales. Selon l'IPCC (2021), les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur ont un effet dévastateur sur les sociétés humaines, affectant l'agriculture, les infrastructures, et les ressources vitales. L'éducation, en tant qu'outil clé pour préparer les citoyens aux défis mondiaux, doit intégrer la sensibilisation environnementale et l'action climatique (UNESCO, 2019).

Par ailleurs, le Programme Education financé par Woord en Daad a initié depuis 2021 entend améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles des enfants en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets, la réduction de leur impact, la lutte contre la pollution environnementale. Il vise aussi à détecter les talents artistiques et à semer la joie dans les cœurs des communautés.

Dans cette optique, la compétition « DEDRAS's CLIMATE AWARDS » vise à encourager des approches innovantes pour promouvoir l'éco-citoyenneté et engager les communautés dans la lutte contre le changement climatique. À travers des productions créatives, ce concours met en lumière la nécessité d'agir collectivement pour préserver la biodiversité et construire des solutions durables face aux crises environnementales (FAO, 2021).

Les présents termes de référence sont élaborés à cet effet pour préciser la mission de DEDRAS-ONG dans l'organisation de cette phase du projet.

2. Objectifs de l'activité

L'objectif général de cette activité

1. Sensibiliser le public aux impacts du changement climatique et à l'importance de l'action collective.
2. Encourager l'émergence de contenus éducatifs et inspirants sur la protection de l'environnement.
3. Mobiliser les jeunes, les artistes les professionnels des médias et créateurs de contenus autour de solutions innovantes pour la résilience climatique.
4. Créer un impact durable sur les communautés locales et internationales en stimulant un engagement concret pour la biodiversité et le climat.

3. Résultats escomptés

1. Production de contenus originaux et pertinents dans trois catégories : audio-visuel, art plastique, et articles écrits, en ligne et blogs.
2. Sensibilisation des communautés locales et internationales grâce à la diffusion des œuvres.
3. Renforcement de l'éducation environnementale et de l'éco-citoyenneté dans les écoles et les communautés.
4. Valorisation des talents locaux et création de réseaux pour l'action climatique durable
5. Trouver des idées créatrices pour les actions de sensibilisation du programme éducation

4. Méthodologie et approche

Cette activité suivra les étapes suivantes :

1. Catégories de productions :

- **Production audio-visuelle** : Vidéo, podcast de 3 à 5 minutes avec des acteurs réels, animation ou techniques hybrides.
- **Art plastique / Dessins, Graphistes** : Œuvres sur format A2 encadré.
- **Article de presse en ligne et blog** : Texte entre 700 à 1 500 mots sous forme de reportage, de chronique ou poème accompagnés d'au moins une image illustrative.

2. Critères de sélection :

- Pertinence et originalité des productions ;
- Qualité technique (audio-visuel, plastique) ou rédactionnelle (texte) ;
- Impact éducatif et engagement citoyen ;
- Localement adapté et faisable

3. Catégories de participants :

- Individuels : Citoyens intéressés par la thématique environnementale.
- Groupes organisés : Écoles, associations, collectifs d'artistes et autres,
- Entreprises : Acteurs privés souhaitant participer à la sensibilisation climatique.

4. Composition du jury :

Le jury sera composé de 5 experts : 2 membres de DEDRAS et 3 personnalités externes (artistes, éducateurs, professionnels des médias et experts climatiques).

5. Communication

- Promotion via les réseaux sociaux de DEDRAS, avec campagnes sponsorisées.
- Création et diffusion d'affiches et contenus visuels.
- Couverture médiatique par l'ORTB et d'autres médias partenaires.

6. Prix à gagner

Trois gagnants par catégorie recevront :

1. Premier Prix : 300 000 FCFA + trophée + attestation.
2. Deuxième Prix : 250 000 FCFA + trophée + attestation.
3. Troisième Prix : 200 000 FCFA + trophée + attestation.

7. Livrables

- Les productions des participants (vidéos, podcasts, œuvres artistiques, articles, matériel de sensibilisation) seront remises en version électronique et sur support physique (clé USB) pour les vidéos, tableaux encadrés pour l'art plastique, et impression papier et versions PDF des articles sur clé USB ou CD).
- Un rapport d'évaluation détaillé incluant les retours du jury et des participants sera disponible

NB: Les productions copiées sur clé USB ou CD doivent être déposées exclusivement au secrétariat du siège de DEDRAS, dans une enveloppe scellée, avec la catégorie clairement indiquée. Les productions déjà diffusées en ligne ne seront pas acceptées. Chaque candidat peut concourir pour au maximum deux catégories.

Les productions physiques des dessinateurs, artistes et autres seront déposées également au secrétariat de DEDRAS à la même date.

8. Suite à donner

1. Valorisation des productions : Diffusion progressive des œuvres sur les plateformes numériques de DEDRAS pour sensibiliser le grand public.
2. Partenariats stratégiques : Collaboration avec les écoles et organisations nationales et ou internationales pour intégrer les contenus dans des programmes éducatifs.
3. Impact local et international : Renforcer la capacité des communautés à mener des actions climatiques collectives, inspirées par les productions gagnantes.
4. Rapport d'impact : Évaluer les changements observés dans les pratiques locales grâce à l'influence des œuvres et de la compétition.

9. Impact plausible

- Au niveau local :
 - ✓ Sensibilisation accrue des populations, surtout des jeunes, à la protection de l'environnement.
 - ✓ Renforcement des capacités d'éco-citoyenneté et de résilience climatique.
- Au niveau international :
 - ✓ Contribution à la diffusion de solutions innovantes, pouvant être reproduites dans d'autres contextes.
 - ✓ Création de synergies avec des initiatives similaires pour un impact global renforcé.

10. Collation

A la fin de la cérémonie de remise de prix officielle, une petite collation sera faite au profit des participants.

5 . Planning

- 9 décembre 2024 : Lancement officiel de la compétition.
- 22 décembre 2024 : Clôture des inscriptions et soumissions.
- 24 et 26 décembre 2024 : Délibérations du jury.
- 27 décembre 2024 : Cérémonie de remise des prix au siège de DEDRAS, Parakou.